

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 juillet 2016

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.  
Absent excusé : Alain PESEUX (pouvoir donné à Robert ANTONI)  
Absent non excusé : Alain FLEURY  
Robert ANTONI est nommé secrétaire de séance.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 16 juin 2016 :**

2 modifications ont été demandées par Robert ANTONI :

#### **Toit de la salle des fêtes : avenant**

Nouvelle rédaction demandée :

Le toit devait subir un simple repiquage (seules les tuiles défectueuses devaient être remplacées) *mais avec la réfection du plafond en cours, de nombreuses traces d'humidité ont été constatées dans la laine de verre, signe d'un problème d'étanchéité beaucoup plus général. C'est donc l'ensemble des tuiles qui s'avère gélives et qui risque de perdre progressivement leur étanchéité, qu'il nous faut aujourd'hui changer.*

L'architecte préconise la rénovation complète de la couverture.

#### **Rénovation de l'éclairage public : choix de l'entreprise retenue**

Nouvelle rédaction demandée :

Suite à l'étude menée par le SYDED, le conseil a décidé dans sa réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2015 de réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Une consultation a été lancée pour la rénovation d'une première tranche dans les rues : Grande Rue/rue Elisée Cusenier/rue Saint Marc.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de CITEOS pour un montant de 49 854.70 €HT.

*Ces travaux bénéficient d'une subvention du SYDED à hauteur de 45 % et d'une subvention de l'état au titre du FSPIL de 30 %. Le reste à charge pour la commune sera de 25 %.*

#### **Urbanisme**

M. Didier GROSLAMBERT précise que l'implantation de son abri de stockage avait été validée par l'adjoint à l'urbanisme. Un PC modificatif est en cours d'instruction.

### **II – Urbanisme**

#### **A- Départs dossiers vers DDT**

##### **1) Permis de construire**

VIENNET Franck	1 rue de Rougeu	Extension bâtiment agricole	<b>Avis favorable</b>
GROSLAMBERT Didier	3 rue des Acots	Recul de 5m devant porte de garage	<b>Avis favorable</b>

##### **2) Déclaration préalable**

GOUJON Michel	9 rue Bellevue	Isolation par l'extérieur maison	<b>Avis favorable</b>
---------------	----------------	----------------------------------	-----------------------

##### **3) Courrier**

BEPOIX Jean-Claude	21 rue des Granges	Changement tuiles à l'identique	<b>Avis favorable</b>
ROUGET Christiane	15 rue Bellevue	Bardage façade ouest, remplacement fenêtre de toit	<b>Avis favorable</b>

#### **B- Retours dossiers de la DDT**

##### **1) Permis de construire**

REBOUILLAT Cyril	16 rue des Frênes	Extension garage et grenier	<b>Accordé</b>
VIENNET Jean	Le Greffier	Réfection toiture-crédation ouvertures	<b>Accordé</b>
COMMUNE	3 rue des Granges	Construction station d'épuration	<b>Accordé</b>

##### **2) Déclaration préalable**

GUINCHARD Armand	6 rue de la Rairosse	Véranda	<b>Non opposition</b>
------------------	----------------------	---------	-----------------------

### 3) Certificat d'urbanisme

Mes PHILIPPE et MOHN Rue d'Oupans

Constructions en zone UB

**Avis favorable**

Mes PHILIPPE et MOHN Rue du Château d'Eau

Constructions en zone UA

**Avis favorable**

## **III – Requalification des espaces publics de la traversée d'Etalans : choix du maître d'œuvre**

Suite à une première sélection 3 groupements avaient été retenus :

PMM/MAURICE, EVI/ADDF, DIGITALE/CASSANI.

Après audition des 3 candidats, c'est au final l'offre PMM/MAURICE pour un montant de 63 000 € qui a obtenu la meilleure note (valeur technique pour 60 % + prix pour 40 %).

Le conseil municipal à l'unanimité attribue le marché au groupement PMM/MAURICE.

## **IV - Définition de la première tranche ferme relative aux travaux de rénovation de l'éclairage public**

Nous avons obtenu une subvention de 26 919 € au titre du FSIPL (fonds de soutien à l'investissement public local), soit 30 % du montant, 89 730 €, de travaux estimés par le SYDED.

Suite à notre appel d'offre, le marché a été attribué pour 49 584 €.

Afin de bénéficier de la totalité de la subvention, le maire propose de réaliser sans attendre une partie des travaux prévus dans la deuxième tranche.

Aux travaux initialement prévus (rue Cusenier, lotissement saint Marc, salle des fêtes), il propose d'y adjoindre la rénovation de l'éclairage public de la grande rue et de la rue d'Oupans.

Le montant de l'ensemble des travaux est de 88 427.30 €, couvert à 75 %, la subvention SYDED pour 45 % et FSIPL pour 30 %. Reste à charge pour la commune : 22 106 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du maire.

## **V – Questions diverses**

➤ Gestion des eaux de ruissellement rue des Granges sur parcelle Martial MOREL.

Travaux nécessaires à réaliser (terrassement, bordures, enrobé). Devis EURL PASSEMARD David pour 2716 € HT, accepté à la majorité avec 1 voix contre (Jean-Claude BULLE). Noël POINTET n'a pas pris part au vote étant le gendre de M. MOREL.

➤ Mobilier espace socio-culturel.

Validation du choix du fournisseur JPL à l'unanimité sur la base des éléments techniques et financiers du tableau de synthèse présenté par Christiane ROUGET.

➤ Travaux STEP.

Des travaux de traversée du chemin et de raccordement de la ligne basse tension sont à prévoir rapidement. Il est convenu que le devis de l'entreprise sera transmis dès réception en mairie par mail à l'ensemble du conseil pour avis sous 48 heures. A partir de ces retours, le maire pourra, le cas échéant, signer le devis pour accord. Devis parvenu le 8 juillet pour un montant de 1 810 € HT soit 2 172€ TTC. Validation par accord des conseillers à l'unanimité.

➤ Compte-rendu Conseil d'école.

Ouverture conditionnelle d'un 9<sup>ème</sup> poste au RPI après comptage à la rentrée scolaire.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 20h30.

➤ Levée de séance : 21 h 15.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Robert ANTONI